

## Les Canaliseurs, vers un nouveau modèle de la gestion de l'eau : évolution des financements, nouvelles pratiques d'usage et chantiers décarbonés

A l'occasion de leur conférence de presse annuelle, mercredi 9 octobre à Villeurbanne, les Canaliseurs du Sud-Est, représentés par Michel Réguillon, Président, Stéphane Graupner, délégué régional Rhône-Alpes et Pascal Gras, son homologue en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont fait part de leurs inquiétudes quant au modèle du financement de l'eau, tout en proposant des pistes de solutions et rappelant la nécessité de poursuivre la décarbonation du secteur.

En tant qu'acteurs de la trilogie « préserver la ressource, assurer l'approvisionnement, renouveler les conduites », ils se positionnent comme des parties prenantes indispensables dans les réflexions actuelles, qui mèneront vers un nouveau modèle de la gestion de l'eau potable.

### Equation entre sobriété des usages et recettes suffisantes dédiées au renouvellement des réseaux

Un an et demi après sa présentation par le président de la République, le plan Eau se déploie doucement mais sûrement dans les territoires. Si les Canaliseurs regrettent encore que « seulement » 250 millions d'€ aient été fléchés, là où il en aurait fallu 2 milliards, ils reconnaissent néanmoins que les différentes mesures du plan ont le mérite de cadrer les actions et d'en assurer le suivi.

Ce contexte explique, entre autres, que l'activité des Travaux Publics dans leur ensemble, et des Canaliseurs en particulier, se porte mieux que celle du « cousin » Bâtiment, pas aussi bien soutenu par les pouvoirs publics.

Le changement climatique, même si les conséquences en matière de sécheresse ont été moins prégnantes cette année, invite par ailleurs tous les acteurs à avancer encore davantage vers la **préservation de la ressource et la sobriété des usages**.

### **Une baisse de la consommation d'eau entre 3 et 6% en 2023**

Les premières estimations avancent une baisse de la consommation entre 3 et 6% en 2023 (enquête flash FNCCR publiée le 29/05/24). C'est évidemment une bonne nouvelle mais cette réduction, plus forte et plus rapide qu'attendu (prévisions autour de 2%), déséquilibre d'autant plus le modèle économique actuel du financement de l'eau, qui dépend en partie de la facturation aux consommateurs. Et qui dit moins de consommations, dit moins de recettes pour assurer le renouvellement des réseaux !

S'appuyant sur les 25 propositions rédigées par la FNCCR, Intercommunalités de France et la FP2E (*cf. dossier de presse joint disponible en cliquant ICI*), les Canaliseurs du Sud-Est évoquent plusieurs **leviers pour garantir la soutenabilité économique des services** :

- **Une hausse du prix moyen de l'eau.** L'eau représente 0,8% du budget d'une famille (contre 2% pour la téléphonie et 5% pour l'énergie liée au chauffage) et il reste encore des territoires où l'eau n'est pas facturée, alors que le service est rendu comme ailleurs.



De gauche à droite : Stéphane Graupner, délégué régional Rhône-Alpes des Canaliseurs du Sud-Est, Michel Réguillon, président et Pascal Gras, délégué régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- **Une évolution vers des tarifs progressifs et non plus dégressifs.** Ainsi, peut être envisagé un prix bas en-deçà d'un certain seuil correspondant à l'eau « essentielle », et des tarifs plus élevés au-delà, pour un usage de l'eau dite de "confort".
- **Des tarifs différenciés selon les usages** (particuliers, industrie, agriculture, etc.)
- Etc.

### **Quid de la REUT ?**

La Profession se réjouit de voir que les mentalités évoluent sur la **réutilisation des eaux usées traitées**. Alors qu'elles représentent moins de 1% en France contre 10% en Espagne et jusqu'à 80% en Israël, les freins sanitaires de l'ARS commencent à être levés en France. Des dérogations sont ainsi accordées à certaines collectivités, pour utiliser les eaux usées traitées dans le nettoyage des rues, des canalisations et réseaux ou l'arrosage des espaces verts. « *C'est le cas à Cannes*, précise Pascal Gras. *Une des premières villes de France à s'équiper de bornes "eau usée traitées" pour le lavage des rues.* »

Et certaines constructions neuves intègrent une séparation des réseaux avec un réseau réservé à l'eau de consommation et un réseau réservé à l'eau sanitaire.

« *Le prix de l'eau aujourd'hui n'est plus un enjeu électoral*, analyse Michel Réguillon. *C'est devenu un prix technique et non plus politique, en raison de la loi NOTRe et la montée de la compétence Eau au niveau des intercommunalités. Plusieurs d'entre elles ont déjà augmenté le prix de l'eau de 20 à 30 %, sans que cela ne fasse de vagues... Le prix de l'eau ne doit plus être un tabou.* »

Enfin, sur ce volet du financement, les Canalisateurs fondent toujours beaucoup d'espoir sur le 12<sup>e</sup> programme de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, qui devrait flécher davantage de subventions sur le petit cycle de l'eau et les zones rurales et accentuer la solidarité entre bassins, en favorisant les interconnexions.

### **Les Rencontres Régionales de l'Eau et de l'Assainissement**

Chaque année, les Canalisateurs du Sud-Est convient maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et partenaires à leurs rencontres régionales de l'Eau et de l'Assainissement. Ces matinées sont importantes pour partager les expériences et mettre en lumière des initiatives intéressantes.

La **Rencontre de l'eau et de l'assainissement en Rhône-Alpes** se tiendra le **vendredi 18 octobre à Poisy (74)**, en partenariat avec CINOV et SYNTEC Ingénierie.

*Programme détaillé disponible en cliquant [ICI](#)*

La première partie sera consacrée à la [présentation du 12<sup>e</sup> programme de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse](#) par Nicolas Alban, Directeur de la délégation territoriale de Lyon.

En deuxième partie, deux tables-rondes aborderont la [décarbonation des chantiers de canalisations](#) :

#### 1. Quels leviers pour réduire notre impact carbone ?

Stéphane Graupner a apporté quelques précisions, en primeur des échanges qui se tiendront le 18 novembre :

« *Du côté des énergies, nous devrons nécessairement mixer les solutions, propres à chaque usage : le GNR pour les engins, le biogaz et le biocarburant pour les poids lourds, l'électrique pour les véhicules légers et le petit matériel.*

*L'hydrogène pourra aussi être envisagé, avec des stations Hympulsion à Bron, Valence, et Saint-Priest.*

*En interne, nous revoyons également nos façons de travailler avec davantage de réutilisation des gravats sur place, moins d'aller-retours vers les plateformes, moins d'apport de terre vierge, etc. »*

#### 2. Quel outil pour le suivi de la décarbonation ?



Cette partie sera consacrée à [SEVE TP, éco-comparateur et outil d'aide à la décision](#), développé par la Profession des Travaux Publics, qui permet d'orienter vers la solution la plus vertueuse en matière d'impacts environnementaux des projets d'infrastructures. Adapté aux chantiers de canalisation depuis peu, SEVE TP prend en compte l'ensemble des postes d'émissions, de l'extraction des matériaux jusqu'au fret sortant du chantier.



C'est un outil gratuit, et il fournit les résultats de la modélisation sous la forme d'un document standardisé pour les marchés de travaux (outil accessible sur <https://acteurspourlaplanete.fntp.fr/seve-tp/> et visible [ICI](#))

Pierre Rampa, Président national des Canaliseurs conclura la rencontre.

La **Rencontre de l'eau et de l'assainissement en Provence-Alpes-Côte d'Azur** se déroulera le **vendredi 6 décembre à Draguignan (13)**.

C'est la thématique de l'[assainissement](#) qui a été retenue, trop peu souvent abordée alors même que « *le problème est important*, rappelle Pascal Gras. Avec *un taux de renouvellement des conduites de 0,3 %, il faudra 330 ans pour renouveler ce patrimoine !* »

Les deux tables-rondes apporteront des éléments sur :

1. Assainissement et réseaux unitaires : où en est-on en 2024 ?

Interventions de : Régis Tainse (FNCCR), Thierry Burlot (Cercle Français de l'eau), Annick Mièvre (Délégation PACA Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse)

2. Les solutions : quand les maîtres d'ouvrage passent à l'action !

Interventions de diverses collectivités engagées dans l'amélioration des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales.

*Programme détaillé disponible en cliquant [ICI](#)*

## Qui sommes-nous ?

Avec 124 entreprises, dont 90% ont moins de 250 salariés - 84 en Rhône-Alpes et 40 en Provence Alpes Côte d'Azur-Corse - les entreprises adhérentes des Canaliseurs du Sud-Est sont spécialisées dans la pose et la réhabilitation de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation et de gaz. A noter que toute entreprise doit justifier des qualifications reconnues en termes de savoir-faire et de compétences selon les « règles de l'art » pour être adhérente.

Les Canaliseurs représentent la deuxième activité des Travaux publics (17%), derrière l'industrie routière. En Rhône-Alpes et PACA, l'activité Adduction d'eau-Assainissement représente un chiffre d'affaires de 1,640 milliard € en 2022 (2/3 en Rhône-Alpes, 1/3 en PACA-Corse) pour un peu plus de 10 000 salariés.